



Les chaînes de la conversation et les autres

Francis Corblin

► **To cite this version:**

Francis Corblin. Les chaînes de la conversation et les autres. Jean-Michel Gouvard. De la langue au style, Presses universitaires de Lyon, pp.233-254, 2005. <ijn_00541919>

HAL Id: ijn_00541919

http://jeannicod.ccsd.cnrs.fr/ijn_00541919

Submitted on 1 Dec 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les chaînes de la conversation et les autres*

Francis Corblin
 Université Paris-Sorbonne &
 Institut Jean Nicod (CNRS)

Références :

Corblin, F. (2005) « Les chaînes de la conversation et les autres », dans *De la langue au style*, sous la direction de Jean-Michel Gouvard, Presses universitaires de Lyon, pp 233-254.

Dans ce travail, j'utiliserai deux concepts en essayant de montrer qu'ils permettent de formuler des hypothèses correctes sur l'usage des expressions référentielles.

1. Le concept de *chaîne référentielle* (chaîne de référence /chaîne anaphorique), que j'ai introduit dans la littérature linguistique à partir des travaux originaux de C. Chastain (1975).
3. Le concept de *communauté épistémique* originaire de recherches logiques sur la représentation des croyances, concept discuté et utilisé dans Beyssade (1994, 1998).

La thèse principale défendue ici est que l'usage des expressions référentielles est radicalement différent dans la conversation et dans les autres discours, que je caractérise comme *discours à interlocuteur générique*.

Le paramètre clé pour définir ce que j'appelle ici *conversation* est que du langage est échangé entre deux protagonistes concrets, définis par un système réel de communautés épistémiques. A s'adresse à B et ils s'identifient mutuellement comme appartenant à un certain nombre de communautés constituées par des connaissances/croyances partagées. Si je m'adresse par exemple à quelqu'un pour demander mon chemin, je le vois, je sais qu'il me voit, je sais si nous nous sommes déjà vus ou non, je sais que nous partageons un certain nombre de connaissances et de perceptions, etc...

J'opposerai la conversation à ce que j'appelle les discours à interlocuteur générique. Dans ce cas, le discours s'adresse à un interlocuteur virtuel, dont le rôle est susceptible d'être assumé par une pluralité d'individus concrets. De ce fait, celui qui le tient ne peut faire fond sur la reconnaissance de communautés épistémiques réelles qui reliaient les protagonistes du discours.

Les discours à interlocuteur générique sont typiquement monologiques, longs, et écrits, bien qu'aucun de ces paramètres ne me semble véritablement définitoire. L'exemple le plus typique de ces discours est constitué par l'écrit littéraire de fiction. Le discours de fiction est presque toujours monologique, il a un seul auteur pour un temps long et son auditoire est "générique". Il se pourrait que ces paramètres ne soient pas indépendants. L'échange réel entre des

* Des versions préliminaires de ce travail ont été présentées lors d'une journée consacrée à la cohésion chez l'enfant organisée par Anne Salazar Orvig le Samedi 25 mai 2002 à Paris V, et lors d'une journée d'études "Théories de la référence et théories du personnage", organisée par Claire Beyssade et Anne Garreta à Paris VII le 21 juin 2002. Je remercie sincèrement les organisateurs de ces journées et les participants pour leurs remarques et commentaires très utiles.

participants, l'alternance rapide des tours de parole pourrait ne pas permettre le développement de la fiction. La fiction pourrait supposer que dans le discours un seul sujet exprime sa subjectivité sans être interrompu par les autres. Mais je laisserai cette question ouverte. Pour le présent travail, je m'attacherai à montrer en revanche que la nature des entités (réelles ou fictives) dont traite le discours ne joue pas un rôle capital. A peu de choses près, comme on le verra, le système de termes référentiels utilisable pour les personnages historiques et les personnages de fiction est le même. Ce qui compte réellement, c'est le fait de savoir si une personne parle de Proust ou de Nestor Burma en conversation (à son fils, à son collègue de bureau), ou si quelqu'un (le même éventuellement) parle de Proust ou de Nestor Burma pour un interlocuteur générique.

Dans la première partie de cet article, je m'intéresserai aux concepts de chaîne référentielle et de communauté épistémique en m'efforçant de relier ces notions. Comme je l'ai souligné dans plusieurs travaux antérieurs, (Corblin, 1995, 1996) la notion de *chaîne communicative* utilisée par Kripke (1972) dans sa théorie du nom propre joue un rôle essentiel pour comprendre ce lien.

1. Chaînes de référence et chaînes anaphoriques dans Chastain (1975)

Commençons par reprendre à sa source la notion de chaîne référentielle, que le philosophe du langage C. Chastain introduit sous deux espèces : *chaîne anaphorique* et *chaîne de référence*.

- (1) "Appelons chaîne anaphorique une séquence d'expressions singulières apparaissant dans un contexte telles que si l'une de ces expressions réfère à quelque chose, toutes les autres y réfèrent également."¹
Chastain (1975, p. 205)

Chaînes anaphoriques :

- (2) "At eleven o'clock that morning, an ARVN officer stood a young prisoner, bound and blindfolded, up against a wall. He asked the prisoner₁ several questions, and when the prisoner₂ failed to answer, beat him₁ repeatedly. An American observer who saw the beating₁ reported that the officer "really worked him₂ over". After the beating₃, the prisoner was forced to remain standing against the wall for several hours".²

D'après Chastain, ce passage contient les chaînes anaphoriques suivantes:

- (3) I "that morning"
II. "an ARVN officer-he-the officer"
III. "a young prisoner- the prisoner₁-the prisoner₂-him₁-him₂-the prisoner₃"
IV. "a wall-the wall"
V. "an American observer who saw the beating₁"
VI. "the beating₁-the beating₂"

Chaînes de référence :

- (4) "(...)suppose that I am reading the morning newspaper and I come across the following story:
D 7 : # Houston, Texas, March 10 (UPI) - Dr. Michael DeBakey stated at a press

¹ L'expression "référence singulière" traduit "singular term", le terme classique des logiciens. "Contexte" traduit "context", terme auquel Chastain donne un sens particulier.

² Exemple D4 de Chastain (1975, p. 205).

conference today that an artificial heart could be developed within five years. The fame Baylor University heart surgeon said that such a development would make heart transplants unnecessary. #

I then report the fact to you by saying:

D 8 : # A doctor in Texas claims that artificial hearts will be developed within five years.#

D'après Chastain³, il est possible de déterminer une connexion référentielle entre *un docteur*, en D 8 et une personne particulière (*Dr. Michael deBakey*), et je ne suis pas simplement en train d'affirmer que la classe des médecins du Texas ayant fait la déclaration mentionnée n'est pas vide. Pour Chastain, les deux expressions sont dites référentiellement liées dans une *chaîne de référence*.

Au-delà des discussions techniques engagées par Chastain lui-même, particulièrement sur la notion de contexte, l'intérêt de cette approche, selon moi, est qu'elle traite de l'usage des expressions référentielles comme moyen de "faire chaîne", c'est à dire de maintenir l'attention des protagonistes sur des objets (objets de pensée ou objets réels).

A ce titre, les concepts de chaîne introduits par Chastain sont à comparer avec ceux que Kripke utilise, de manière indépendante et pratiquement simultanée, pour régler le problème du nom propre. Si le nom propre n'isole pas son référent en vertu d'un *sinn* frégeén, comment opère-t-il? Kripke propose de considérer que le nom propre désigne en vertu d'une chaîne communicative, ou chaîne causale, qui transmet, de locuteur en locuteur, l'usage du nom comme référence à l'individu associé au nom par le baptême initial.

Dans le cadre de ce schéma d'explication, si j'utilise un nom propre, c'est que je me crois relié, par une chaîne communicative dont fait partie mon interlocuteur, au porteur de ce nom. Autrement dit, le simple fait que j'utilise ce nom propre en conversant avec vous, tient pour acquis que nous appartenons conjointement à cette chaîne communicative qui a transmis ce nom. Nous pouvons donc dire, et cela rejoint l'intuition courante, que l'usage du nom propre présuppose l'appartenance des protagonistes du discours à une communauté épistémique dans laquelle ce nom est déjà en usage.

Le recouvrement de ces notions de chaîne est, il faut le souligner, partiel. Chastain considère le problème dans toute sa généralité, et examine la question de savoir comment nous maintenons la référence à des objets de pensée, ou introduisons pour autrui des objets qui sont déjà pour nous des objets de pensée. Kripke traite, au moyen de sa notion de chaîne communicative la seule question du nom propre.

Dans la suite de cet article, je vais essayer de montrer que sur la base de la théorie du nom propre de Kripke, et au moyen de quelques généralisations et extensions, il est possible de proposer une analyse des chaînes référentielles qui rende compte de la différence profonde qui oppose les chaînes de la conversation et les autres.

1 Pauvreté des chaînes conversationnelles

1.1 L'anaphore pronominale comme forme basique des chaînes de référence

Une propriété générale qui distingue les chaînes de référence en langage naturel des systèmes remplissant des fonctions comparables est que les chaînes de référence naturelles reposent, pour l'essentiel, sur des formes sous-spécifiées, pronoms ou ellipses. Cette propriété ne fait

³ Op. cit. pp 212-215

pas de différence très significative entre les types de discours que nous serons amenés à opposer ici pour d'autres raisons.

Il s'agit d'une propriété, qui pour être évidente, demande explication. Ce qui est proposé le plus souvent, et comme une explication si naturelle qu'il n'est pas besoin d'y consacrer de longs développements, c'est la notion d'économie. Mais pour que cette notion joue éventuellement un rôle d'explication, il faut en fait l'intégrer dans un réseau de considérations si complexes que le besoin d'explication se trouve seulement déplacé. On peut ainsi résumer le schéma proposé : dans un discours, le référent dont le locuteur entend dire quelque chose est tellement prévisible pour son interlocuteur, que la répétition de l'expression propre à ce référent n'est pas nécessaire ; une expression sous-spécifiée, qui n'est donc pas propre à ce référent, mais seulement compatible avec sa mention, et par conséquent polyvalente, suffit; ces expressions sous-spécifiées et grammaticalisées étant plus brèves, en général, et moins nombreuses que les expressions spécifiques, y avoir recours est économique.

Il suffit, comme on vient de le faire, d'essayer de reconstituer explicitement un schéma d'explication où l'économie joue un rôle pour constater que l'essentiel est ailleurs, et très précisément dans les présupposés du schéma : prévisibilité d'une mention, désignateur propre, et expression sous-spécifiée.

On peut suggérer, par opposition, un schéma fondé sur ces présupposés. ⁴Les pronoms sont des formes typiques parce que, en tant que formes non spécifiées, ils mobilisent les deux niveaux de structure qui définissent un discours : cohérence du monde décrit, structure et cohérence de l'événement linguistique en cours (organisation globale du discours et configuration linguistique du contexte immédiat).

Ils obligent en somme le locuteur à traiter l'input linguistique en mobilisant une lucidité et une mémoire exceptionnelle des règles de cohérence du monde, de la hiérarchie des objets du discours, de l'activité actuelle du locuteur, et même de la mémoire à court terme des mots prononcés. La clé de tout, c'est la sous-spécification des pronoms.

Pour illustrer ce schéma sans le développer ici, considérons la succession :

(5) Marie lit une nouvelle. Elle est bien triste

Le recours à une forme sous-spécifiée *elle* oblige à une exploration du contexte de discours. La cohérence du monde décrit n'aide pas ici, car les femmes et les nouvelles peuvent être tristes. La mémoire immédiate des formes linguistiques (deux GN féminins) offre deux candidats, éventuellement hiérarchisés, l'un étant sujet, l'autre non. Il faut cependant être attentif aussi à la structure du discours. Est-on par exemple engagé dans un portrait de Marie, ou s'agit-il d'une discussion sur "quoi lire"?

La sous-spécification, en somme, ne peut être définie que par contraste à une notion élargie de nom propre, et on peut la considérer non en termes d'économie, mais plutôt comme contrainte de préservation des structures qui assurent le cohérence du discours.

Mais naturellement, en raison même de ces propriétés très désirables, le pronom a un gros défaut. Il demande toujours de garder à l'esprit un état antérieur du discours, sans lui-même contenir beaucoup d'information. Il y a donc des problèmes de perte d'information, d'ambiguïtés.

Le pronom sera donc hégémonique dans les chaînes, quelle que soit l'expression antécédente, mais d'autres formes seront nécessaires.

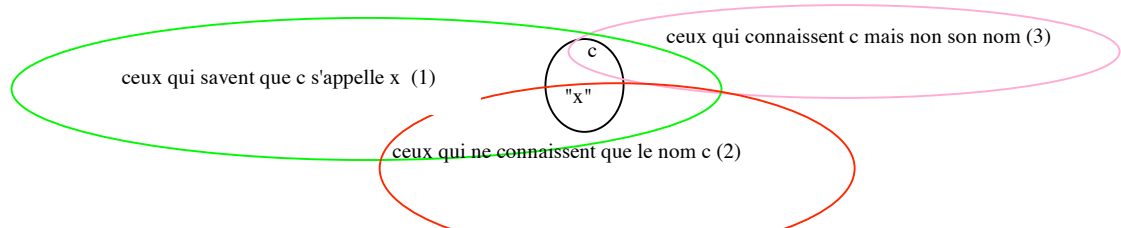
⁴ Ce schéma a été développé dans un travail non publié présenté au Workshop " Reference and coherence, functional and cognitive approaches" , Utrecht, 11 janvier 2001.

1. 2 Les noms propres

Les humains ont souvent des noms propres, et il arrive que nous les connaissions (ces humains, leur nom propre, ou seulement ces noms propres).

Pour chaque individu humain, on peut construire des ensembles d'individus en fonction de ce qu'ils savent de la relation entre le nom propre et son porteur :

(6) Communautés épistémiques engendrées par l'individu c porteur du nom propre x



Ces ensembles forment la base de ce que j'appellerai ici des communautés épistémiques : j'emprunte le concept à la littérature présentée et travaillée par C. Beyssade (1994, 1998).

Ce sont des ensembles d'individus unifiés par des connaissances ou croyances.

J'adopte aussi sans la discuter la théorie du nom propre de Kripke : le nom est affecté à un individu, par une sorte de baptême, et il est transmis de proche en proche d'un locuteur à l'autre dans une chaîne communicative. Il est rigide, c'est-à-dire qu'il est supposé s'appliquer à cet individu en tout emploi.

L'usage du nom propre dans une chaîne de référence et en position référentielle vient avec l'implicature que ceux qui sont reliés par cet usage appartiennent à l'une de ces communautés épistémiques.

Pour la "connaissance de a", toutes les variantes sont possibles :

- accointance directe, par les sens, avec a.
- relation indirecte : vous connaissez b qui a une accointance directe (ou indirecte) avec a. Par exemple, vous savez que le dentiste de votre fils s'appelle "X".

Le premier cercle

L'usage le plus simple, en conversation, présuppose que nous appartenions à la communauté épistémique (1), le premier cercle. Nous sommes dans une communauté dans laquelle le nom "X" a cours, et nous savons qui il désigne.

Il est parfaitement incongru de s'adresser à quelqu'un en lui disant :

(7) Nicole vient de trouver un emploi

si notre interlocuteur n'appartient pas au premier cercle. L'usage que je fais du nom propre en m'adressant à lui présuppose, ou a pour implicature que lui et moi appartenons à ce premier cercle (1).

En conversation, par conséquent nous admettons (8) :

(8) Usage de NP par a pour b = Présuppose (a : " a et b appartiennent à CE_{NP} ")

Je propose d'ajouter la contrainte suivante, qui est à la base des principaux développements de cet article.

(9) Si a et b appartiennent à CE_{NP} , NP est le seul désignateur autorisé pour son référent.

Cette contrainte dit que si vous présupposez que votre interlocuteur et vous appartenez à une communauté épistémique dans laquelle un nom propre (c:X) est en usage, ce NP X est le seul désignateur autorisé pour c.

J'essaierai ultérieurement de faire de cette contrainte l'application d'une règle plus générale, qui stipule que si vous présupposez que votre interlocuteur et vous appartenez à une

communauté épistémique dans lequel un désignateur "propre" est en usage, il est le seul autorisé.

Nous ajoutons une maxime générale dont nous avons parlé précédemment, et qui ne concerne pas en propre la conversation :

(10) Utiliser un pronom à chaque fois que son usage est possible

Notre point principal étant ailleurs, nous n'en dirons pas plus ici sur les cas dans lesquels l'usage d'un pronom n'est pas possible. Pour fixer les idées, on peut en rester aux cas simples dans lesquels l'usage d'un pronom est quasi-impossible ou bien parce que son référent n'a pas été introduit, ou bien parce que son usage génère une ambiguïté non voulue.

Ce système très contraignant, semble en fait dériver les usages les plus typiques en ce qui concerne la construction des chaînes de troisième personne dans la conversation.

Si votre fils s'appelle Pierre, et si vous êtes dans une conversation avec un interlocuteur pour lequel ce NP est en usage, donc un interlocuteur appartenant à CE_{Pierre} il n'y aura pas d'autre désignateur possible que *Pierre* et *il*. Cela implique notamment que *mon fils* ne sera pas alors un désignateur possible.

Il est strictement impossible de trouver dans ces chaînes de conversation des chaînes de référence du type :

(11) Proust est un auteur très curieux. L'auteur de la recherche fascine.

(12) Céline a maintenant un emploi. La jeune fille cherche donc un logement.

Nous ne faisons pas toujours de différence très nette, dans la conversation entre l'usage pour les personnages familiers et l'usage pour les personnages historiques connus. La question du choix du nom propre étant réglée (prénom, nom de famille, nom complet), et nous ne procédons pas de la même manière pour nos enfants et les écrivains célèbres, alors ce nom propre devient, *en conversation*, le seul désignateur autorisé.

La croyance que votre interlocuteur appartient, comme vous au premier cercle, n'est que le cas le plus simple, et il y a des situations plus complexes. La suivante, par exemple.

Le locuteur *a* appartient au premier cercle pour NP, mais il ne sait rien de *b* à cet égard. En principe le Nom propre est inutilisable sans quelque introduction qui a valeur d'affirmation d'existence de *c* et d'appartenance de *a* au premier cercle.

(13) - Je suis allé voir X.

-?

- X, le dentiste chez qui je vais maintenant.

(14) Je suis allé voir X, mon dentiste.

(15) J'ai vu X, le nouveau ministre des sports, à la télé.

Même ici, la situation reste délicate pour *b*, car il vient d'*acquérir* une relation nom-porteur ; il apprend par là que ce nom est en usage dans une communauté épistémique à laquelle il n'appartient pas encore.

Je pense que si pour une raison quelconque le principe "Préférez un pronom" était battu en brèche, l'interlocuteur serait vraiment en difficulté pour savoir s'il dira *X*, ou *ton dentiste*, ou *le dentiste*. C'est que l'introduction dans une nouvelle CE demande un peu de temps, comme l'entrée dans chacune des communautés imaginables.

Dans ce cas, le temps requis est peut-être celui qui est nécessaire pour passer du deuxième cercle au premier. Mais on peut discuter pour savoir si le sujet *b* auquel on vient d'apprendre ce nom a jamais été dans le deuxième cercle. Celui-ci correspondrait plutôt à la situation dans laquelle on intercepte l'usage d'un nom sans savoir grand chose de son porteur. Conversation surprise dans la rue, etc...

La situation de passage du troisième cercle au premier est ritualisée dans les présentations, mais peut prendre naturellement des voies plus compliquées. Cette question joue un rôle considérable dans les textes de fiction qui introduisent des noms pour les personnages. (voir sur ce point les travaux de M. Léonard.)

1.3 Les chaînes sans Nom de la conversation

Toutes les chaînes de la conversation n'utilisent pas des noms propres ; il y a des situations dans lesquelles nous n'avons pas de nom pour un individu, ou dans lesquelles nous ne pouvons pas présupposer la co-appartenance à une CE_N .

Ce qui s'impose, ce sont alors les désignateurs définis⁵, relationnels (possessifs) ou non : *ma soeur, sa femme, le prof, la vendeuse, le médecin, le voisin du dessus*, etc... Il en va de même pour les objets ou lieux : *la cuisine, la pièce d'à côté, la voiture, la mairie*....

Comme le disent explicitement certaines théories du défini, dont la mienne (Corblin 1987), l'usage de ces définis présuppose l'identification d'un domaine d'interprétation dans lequel la description associée à *le* ait valeur singularisante. L'usage d'un tel désignateur par *a* présuppose donc qu'il partage avec *b* son interlocuteur, le repérage du domaine pertinent.

L'usage de ces désignateurs semble concerné par une contrainte générale, dont nous avons vu un exemple avec le nom propre : si pour un objet *c* l'usage possible d'un de ces désignateurs est présupposé, il est le seul utilisable pour cet objet. Ainsi, si vous utilisez, dans la conversation le désignateur *la cuisine*, il deviendra le seul utilisable. Et même si la cuisine est la pièce qui se trouve en face du salon, il sera difficile d'utiliser *la pièce d'en face*. Supposons le dialogue suivant au téléphone :

(16) - Tu es où, en ce moment?

- Dans le salon.

- Bien. Alors entre dans la pièce juste en face.

Ce dialogue n'est pas du tout naturel si les deux interlocuteurs partagent la connaissance que cette pièce est la cuisine. Le principe général semble être que si pour un individu *c*, on peut présupposer une communauté épistémique telle que la désignation de *c* au moyen d'un désignateur propre *x* soit possible, *x* est le seul désignateur autorisé pour *c*.

Ce principe correspond, pour une part, à l'idée reçue selon laquelle, dans une communauté épistémique, il faut qu'une chose ait un nom : parmi l'ensemble des descriptions qui s'appliquent à un lieu ou à un objet, l'une d'entre-elles est distinguée, que nous avons appelée son "désignateur propre". C'est peut-être dans cette unicité que réside la spécificité de la notion de nom, par rapport à celle de description vérifiée par un objet. Bien que la question soit manifestement d'un grand intérêt, je ne discuterai pas ici du point de savoir pourquoi telle description est sélectionnée comme nom, et non telle autre. C'est seulement le principe même qu'une et une seule des désignations "possibles" d'un objet soit sélectionnée comme son désignateur propre pour une communauté épistémique que nous mettrons en avant.

Ce principe pourrait expliquer directement que des désignateurs quasi-génériques (*la pièce, l'objet, l'animal, le meuble*), sur lesquels nous reviendrons, sont très peu utilisables en conversation pour varier les chaînes. Leurs seules occurrences autorisées sont dans des répétitions littérales du type : *une pièce, la pièce, un animal, l'animal*, etc.

1.4 Désignateurs génériques et familiarité

⁵ Nous ne considérons pas dans cet article l'usage des groupes nominaux démonstratifs.

Revenons aux chaînes de référence concernant les humains. Nous avons donc deux cas de figure au moins en conversation : nom propre/pronom (type *Pierre, il*), ou désignateur défini/pronom (type *ma soeur, elle*). Naturellement, cela semble d'une grande pauvreté, et on en vient à s'interroger sur les moyens de varier la dénomination dans les chaînes.

Qu'en est-il de ces GN quasi-génériques tels, *l'homme, le monsieur, la dame, le type, la fille, le mec, la nana*, qui sembleraient a priori des candidats à examiner?

On constate que leur usage est en fait sévèrement contraint. Si un nom propre est utilisé dans une chaîne de conversation, aucun de ces termes n'est utilisable, sauf dans des expressions quasi-figées de type :

(17) Gonflé le type! Sympa, la nana!

Mais il est vraiment difficile d'avoir, en conversation, des successions de type :

(18) Pierre vient manger demain soir. Le garçon (type/mec) arrivera vers huit heures.

Mon hypothèse est que l'usage de ces définis à contenu très générique est incompatible avec le degré de familiarité que suppose la capacité à utiliser un nom propre ou un désignateur plus spécifique. Il seraient donc, en fait, des indices de *non-familiarité* des protagonistes avec les individus en question.

Je tenterai de confirmer ce point en examinant des exemples sans nom propre. Considérons un exemple comme (19)

(19) a : J'ai appelé mon frère_i

b : Et qu'est-ce qu'il a dit, *le type_i?

Dans cet exemple, l'usage de *le type* pour faire chaîne avec *mon frère* est impossible

Notez que cela ne dépend en aucune manière de l'identité de b et de ses relations avec a. Le simple fait que l'un des protagonistes présente l'individu comme l'un de ses proches suffit à interdire, *pour tout protagoniste de la conversation*, le recours à l'un des termes de la série : *l'homme, la femme, le type, la fille, etc...*

Il me semble en revanche que dans (20) la succession est beaucoup plus naturelle:

(20) a : Le type en panne a appelé sa soeur?

b : Et qu'est-ce qu'elle a dit, la nana (la dame)?

Le point serait donc que ces désignateurs très génériques ne peuvent s'utiliser que si aucun des protagonistes n'est en relation de familiarité avec l'individu.

(21) J'ai appelé la vendeuse. La fille a été très correcte....

Ce qui est remarquable ici, c'est que la notion de familiarité, qui n'est pas indépendante de la notion de CE (via Kripke) contraint même l'usage des chaînes sans nom propre. On peut aussi formuler les choses de la manière suivante : les seules chaînes pour lesquelles les désignateurs de type générique sont admis concernent des individus qui n'ont pas de relation de familiarité avec les protagonistes du discours. La raison pourrait en être qu'alors, si l'individu n'est pas familier, aucun des protagonistes n'a à sa disposition, de désignateur plus spécifique (de type *Jean, ma soeur, mon dentiste*). Il s'agirait alors, simplement d'une application du principe relatif à l'unicité du désignateur accessible dans une communauté épistémique. Le phénomène serait reconstruit ainsi : si l'individu désigné est un familier d'un protagoniste, celui-ci appartient à une CE dans laquelle un désignateur propre est en usage pour l'individu; tout usage d'un autre désignateur, particulièrement générique, présuppose en revanche qu'aucun des protagonistes n'appartient à une CE de ce type (le désignateur générique est bien alors le désignateur propre de cet individu).

C'est peut-être la raison pour laquelle on a beaucoup de mal à trouver des définis quasi-pronominaux qui ne soient pas légèrement méprisants ou au moins "familiers" dans le sens antagoniste de "péjoratif" : *le mec, le type, le gus, le keum, la nana, la meuf, la gonzesse*. Les

désignateurs génériques étant réservés à des individus non-familiers, ce sont aussi des individus qu'il est possible de traiter de façon plus cavalière, donc à l'aide de termes lexicaux impliquant une certaine "distance".

Il est possible aussi que ces considérations permettent d'expliquer que *l'homme, la femme, la dame, le monsieur*, sont des formes beaucoup moins usitées en conversation pour varier les chaînes. Il va de soi, dans tout ce développement, qu'on ne prend pas en compte les successions *un homme, l'homme*, mais seulement des successions dans lesquelles *l'homme, la femme*, seraient utilisés pour *varier* l'expression dans des chaînes où figureraient des désignateurs plus spécifiques, tels que *Pierre, la vendeuse, mon dentiste*.

La présente approche permet de l'expliquer assez simplement : si les désignateurs génériques sont exclus pour des individus "familiers", ils ne seront utilisés que pour des individus "distants", ce qui prédispose à l'usage de termes qui véhiculent précisément cette distance, et souvent, le peu de cas que l'on fait de ces individus. Les termes neutres comme *l'homme, la femme* vont, en ce sens être les plus défavorisés, car ils sont dépourvus de toute valeur lexicale marquant la distance à l'égard de leur référent. Le résultat est qu'ils seront très peu usités pour varier les chaînes.

Le résultat est particulièrement net : les chaînes de référence de la conversation sont d'une grande pauvreté. Leur forme typique est formée de pronoms et d'un désignateur (désignateur propre).

Nous avons proposé une ligne d'explication pour ce phénomène qui s'exprime en termes de communautés épistémiques. L'usage d'un nom propre présuppose la co-appartenance à la communauté épistémique dans laquelle il a cours, et il en va ainsi pour l'usage d'un désignateur spécifique comme *la cuisine*. L'emploi de tout autre désignateur (*l'homme, la pièce*) supposerait en quelque sorte que l'on renie cette communauté. Or, renier une appartenance à une telle communauté est complètement impossible, sauf sur le mode ludique : une communauté étant un ensemble d'individus définie par l'usage régulier d'un terme pour un individu, on est ou on n'est pas un élément de cet ensemble.

2. Richesse des chaînes non-conversationnelles

2.1 Propriétés générales des discours à interlocuteur générique

Rappelons l'opposition que nous avons faite au début de cet article entre conversation et discours à interlocuteur générique. Nous supposons, peut-être à titre provisoire, que cette opposition sépare l'ensemble des discours en deux sous-ensembles disjoints : il faut qu'un interlocuteur soit réel ou générique.

Nous pensons que cette opposition est la clé véritable de toute une série d'oppositions qui ont été souvent mentionnées dans la littérature, y compris dans la littérature concernant l'acquisition du maniement des chaînes de référence.

Le discours typique représentant la catégorie du discours à interlocuteur générique (que nous abrégons, si nécessaire, DIG) est le monologue narratif écrit.

Il est facile de constater, dans un premier temps, que c'est seulement dans ces discours que toute la lyre des variétés de chaînes et notamment les *Proust, l'écrivain, Chirac, le Président de la république, Marie, la jeune fille* peut se rencontrer. Il est très facile de s'en persuader soi-même, en se demandant où on se juge capable de "placer" chacune de ces successions. Il est très facile de les écrire, de les prononcer dans un cours, mais rigoureusement impossible de les utiliser dans le face à face en parlant à sa fille, à sa voisine, à sa collègue.

Les choses sont suffisamment frappantes pour que l'on ait un peu de mal à écarter l'idée qu'il s'agirait d'une pure marque (au fond arbitraire) de registre de discours : *Proust ...l'écrivain* serait un tic de l'écrit, de l'écrit académique, etc. C'est tellement net que cela peut suffire, au moins si on ne cherche pas à comprendre. Cette vue pourrait même être renforcée par un semblant de justification fondé sur la nécessité de "varier" l'expression dans les discours écrits auxquels l'esthétique n'est pas indifférente.

Mais c'est tout de même un peu court. Supposons que l'on considère la variation dans les chaînes comme marque conventionnelle de l'écrit. Pour qu'il en soit ainsi, il faudrait d'abord dire que les contraintes sur la conversation (désignateur propre/pronom) ne sont pas de mise dans le discours écrit. Et c'est précisément ce point qui demande une explication que je vais tenter maintenant.

La pauvreté des chaînes de la conversation, j'ai essayé de la justifier en disant qu'elle était liée à l'existence de communautés épistémiques effectives qui réunissent des interlocuteurs concrets dans le face à face de la conversation. Je sais, par exemple que *Pierre* est en usage entre-nous pour un individu, et tout autre désignateur que pronominal échangé entre-nous ferait fi de cette communauté.

Si maintenant je ne m'adresse pas à toi qui es en face de moi, mais que j'adresse mon discours "à celui qui le lira", ou "qui l'entendra", il m'est très difficile de m'appuyer sur un réseau de communautés épistémiques effectives, notamment pour ce qui concerne des personnages qui ne sont pas de notoriété publique, ma fille, par exemple, ou un personnage que je viens d'inventer.

S'il s'agit de fiction, il est évident qu'il n'y pas de communauté épistémique réelle susceptible de réunir le locuteur et son récepteur. La connaissance que le locuteur prétend avoir de son héros n'est partagée par personne. Aucune des communautés indiquées dans le schéma ci-dessus n'existe.

Or les textes de fiction se trouvent dans une situation ambiguë et artificielle.

Ils présupposent effectivement une communauté de réception large (de lecteurs), mais parlent le plus souvent de personnages dont la communauté épistémique d'inscription du nom serait étroite: ils parlent le plus souvent de personnages privés, dont le nom et les attributs ne sont censés être connus que d'un cercle restreint. Pour grossir le trait, l'auteur de fiction raconte à tout le monde les faits et gestes d'un individu qui ne sont en principe connus que d'un cercle restreint. De plus, si l'auteur s'inscrit dans la communauté épistémique étroite de ceux qui peuvent utiliser le nom d'un personnage privé, il s'agit, pour la fiction, d'un jeu. Rien n'empêche par conséquent l'auteur, d'user parfois de noms propres à usage très restreint comme *Camille, Laurent, Thérèse*, et à d'autres moments de les désigner comme *les trois promeneurs*.

On peut essayer d'en déduire, simplement, qu'aucune contrainte formulée en termes de CE ne vaut dans un DIG, parce que, par définition, aucune CE réelle n'est pertinente pour un DIG. On autoriserait donc à son auteur, ce qu'on ne tolérerait jamais de son partenaire de conversation. Il pourra écrire, s'il veut : *Marie... la jeune fille*, alors qu'on n'utiliserait jamais cette succession dans la conversation. Car si on avait utilisé *Marie* avec un interlocuteur réel, présupposant qu'on traite celui-ci comme membre de la communauté où le nom est en usage, on ne peut en faire fi à la phrase suivante en utilisant *la jeune fille* qui présuppose que votre interlocuteur est hors de ce domaine.

En revanche, on comprend que s'il s'agit de fiction, l'interlocuteur générique ne se trouve en fait ni dedans ni dehors, cette communauté étant simulée par l'auteur. L'interlocuteur générique pourra être traité, au gré de l'auteur, comme un membre du cercle restreint ou un

prénom est en usage, et, au cours du même discours, comme un interlocuteur avec le quel il est possible d'utiliser des désignateurs présupposant de la distance vis-à-vis du référent comme *l'homme*, ou *la jeune fille*. Une autre facette de cette même réalité est que le DIG est monologique, et centré pour un temps assez important, sur un nombre d'individus restreint, qui doivent être officiellement introduits dans le discours. Un effet évident de cette contrainte est que la source possible d'un désignateur générique (*l'homme*, *la jeune fille*) est presque nécessairement contenu dans la série des mentions antérieures. Le discours ainsi défini est centré (il est monologique et il concerne un sujet, un thème, un personnage, éliminant toute possibilité de coq à l'âne, de deixis, d'interactivité, etc... typique de la conversation). Il est donc fortement anaphorique, au sens large. Cela semble fournir une autre détermination qui libère l'usage anaphorique des désignateurs génériques, comme *la jeune fille*, *la pièce*, *l'animal*, etc...

Je résume sur un exemple schématique les forces à l'oeuvre dans la succession *Marie*, *la jeune fille*.

Si nous sommes en conversation et que *Marie* soit utilisable, le désignateur *la jeune fille* est exclu pour désigner Marie, en vertu de la contrainte sur le désignateur propre, et s'interprétera, s'il est accepté, comme désignation d'une autre jeune fille vis à vis de laquelle les protagonistes du discours n'ont pas de familiarité

Dans un discours à interlocuteur générique, la référence à un individu nommé *Marie* en fait un candidat de premier plan pour toute désignation ultérieure (nature essentiellement anaphorique de ce type de discours); comme il n'y a pas dans un DIG de CE réelle imposant l'usage du désignateur propre (à cette CE), et réservant les désignateurs à contenu générique à des individus non-familiers, *la jeune fille* sera licite dans une chaîne.

Quelle est la conséquence attendue sur les chaînes de référence des discours à interlocuteur générique? En principe, tous les cas de figure vont être possibles. Les chaînes peuvent être très différentes les unes des autres, d'un auteur à l'autre, d'un genre à un autre, d'une époque à une autre. On peut trouver des chaînes très proches des chaînes conversationnelles, donc très pauvres (nom propre/pronom), et des chaînes très riches par la diversité de leurs désignateurs qui seraient impossibles en conversation, et de ce fait fonctionnent comme marque typique des DIG.

2.2 Quelques exemples et cas particuliers

2.2.1 Flaubert et Zola

J'avais, dans mon article de 1983, mis en relief la différence entre deux auteurs, le Flaubert de *l'Education sentimentale* et le Zola de *Thérèse Raquin*. Le point qui m'avait alors frappé c'est que Zola, et non Flaubert, utilise à profusion pour ses personnages de premier plan des descriptions définies. Voici un exemple significatif :

"*L'artiste* resta seul avec **Thérèse**.

La jeune femme était demeurée accroupie, regardant vaguement devant elle. Elle semblait attendre en frémissant. *Laurent* hésita, il examinait sa toile, il jouait avec ses pinceaux. Le temps pressait, Camille pouvait revenir, l'occasion ne se représenterait peut-être plus. Brusquement *le peintre* se tourna et se trouva face à face avec **Thérèse**. Ils se contemplèrent pendant quelques secondes.

Puis, d'un mouvement violent, Laurent se baissa et prit **la jeune femme** contre sa poitrine."

Thérèse Raquin, Chapitre VI

J'avais traduit cette opposition en termes de désignation rigide (Flaubert)/désignation contingente (Zola). Je pense que cette distinction reste valide.

A la lumière des présentes remarques, une autre opposition s'impose également : les chaînes de Flaubert sont très proches des chaînes de la conversation, alors que celles de Zola en sont très éloignées, et pourraient passer pour un exemple particulièrement typique de ce qui est spécifique aux chaînes des discours à interlocuteur générique. Je ne discuterai pas ici en détail les prolongements possibles de ce nouvel angle de vue sur la différence entre les deux auteurs, mais il me semble qu'ils pourraient être intéressants. Flaubert, par son usage exclusif de l'alternance *Frédéric/il, Madame Arnoux/elle*, est, en substance celui qui joue le moins des *variations* de CE autorisées par la fiction. Nous plaçant très vite dans une CE où "Frédéric" est en usage, après une introduction au moyen d'une description, Flaubert, en substance, nous y laisse en permanence; il en ira de même pour "Madame Arnoux", le choix de ce désignateur spécifique (opposé par exemple au prénom de l'héroïne), pouvant même laisser supposer que c'est un seul et même ensemble de personnes qui justifie l'emploi de ces deux désignateurs. En fait, Flaubert ne joue jamais à nous introduire dans une CE où "Marie" serait en usage.

2.2.2 Personnages de fiction et personnages illustres.

Les personnages historiques posent-ils à cette théorie des problèmes particuliers? On peut en effet les définir en disant que leur nom est en usage pour tous les sujets reliés par le langage : ils définiraient des communautés épistémiques très larges.

Or, les oppositions de fonctionnement semblent bien être identiques à celles que nous venons de mettre en évidence : *Russell/le philosophe*, n'est pour moi envisageable que dans un cours, une biographie, etc. et jamais en conversation, même si mon interlocuteur est un philosophe du langage. Par conséquent, l'usage serait le même que celui de *Mariella jeune fille* : impossible en conversation, légitimé dans un discours à interlocuteur générique.

On pourrait s'en étonner et éventuellement y voir un problème pour le présent système d'explication. On peut aussi considérer que les faits sont prédits par l'hypothèse que le trait pertinent est le caractère générique de l'interlocuteur et le fait que le discours est monologique et centré sur un nombre limité d'individus. D'une part, le degré de familiarité avec le personnage pourra considérablement varier d'un lecteur à un autre : certains sauront que le nom existe, d'autres sauront que son porteur est philosophe, d'autres qu'il a écrit un éloge de la paresse, etc... En outre, on peut même penser que l'alternance des désignateurs, notamment ceux qui exhibent la catégorie générale dans laquelle le personnage a acquis une notoriété, servira de guide pour les ignorants et les aidera à passer d'un cercle à l'autre. D'ailleurs, on observera que pour ces personnages publics, les désignateurs très génériques (*l'homme, la femme*), semblent particulièrement difficiles à employer (encore plus que pour les personnages de fiction). En fait cela s'explique si le désignateur générique est l'indice d'une

non-familiarité impliquant la méconnaissance du nom. Cette hypothèse serait exclue pour les personnages historiques connus.

2.2.3 Nom propre complet et prénom

Les communautés épistémiques présupposées par le Nom propre complet et le prénom ne sont pas identiques: le prénom présuppose un cercle plus étroit, et davantage de familiarité entre les protagonistes du dialogue et l'individu. Rappelons que je m'intéresse ici à l'usage des noms pour désigner une troisième personne du dialogue, non à l'usage des noms comme vocatifs.

Le nom complet renvoie à une communauté plus large, et à l'absence de familiarité entre l'utilisateur et l'individu. Les normes qui définissent ces usages sont des conventions sociales⁶; en principe, dans une situation donnée, elles imposent des choix : aujourd'hui, par exemple, dans un cercle autorisant le prénom, le nom complet est prohibé; dans un cercle qui n'autorise pas l'usage du prénom, celui-ci n'est pas admis d'emblée, le nom complet est nécessaire, mais il peut ensuite être réduit au nom; le nom complet peut alterner avec *Madame X* ou *Monsieur X*, sous certaines conditions, notamment d'âge, etc.

Toutes ces conventions sont à étudier dans le détail. Elles sont naturellement sujettes à des variations selon les pays et les époques. Je me limite ici à une seule question. Dans quelles conditions l'alternance du nom complet (prénom nom) et du prénom est-elle licite aujourd'hui dans une chaîne?

Considérons un cercle qui accorde à tous l'usage d'un prénom pour un individu proche. Il est alors difficile que le nom complet soit utilisé en alternance avec le prénom. Dans une famille par exemple, on ne peut désigner sa fille par son nom complet, sauf usages très marqués. C'est par exemple souvent la forme dont on se sert pour faire des reproches à ses proches.

La maxime pertinente a déjà été utilisée précédemment : le désignateur le plus spécifique est obligatoire; ce qu'on pourrait encore formuler ainsi : le désignateur identifiant la plus petite communauté réunissant les protagonistes est le seul utilisable.

En conversation, ces règles sont strictes : si vous avez l'usage du prénom, il est obligatoire. Si vous ne l'avez pas, le nom complet, éventuellement abrégé au nom de famille, au moins pour les hommes, est le seul possible, la réduction au nom de famille disant aussi quelque chose en termes de familiarité ou de distance.

Qu'en est-il des personnages publics dans notre société? En conversation, c'est très clair : nous utilisons un et un seul désignateur : selon notre interlocuteur, nous dirons Chirac, ou Jacques Chirac, et l'alternance, ici, sera rare.

La répétition constante du nom complet est exceptionnelle, l'alternance nom complet/prénom est très exceptionnelle également. Cette dernière peut apparaître cependant dans certains cas. Un exemple remarquable est celui des journalistes spécialisés qui s'appuient sur la communauté épistémique des habitués, et pratiquent l'interview qui est une conversation, malgré tout, et qui tend donc à légitimer l'usage du prénom. On observera donc des passages fréquents au prénom, qu'il est très difficile de s'autoriser soi-même en conversation avec des proches.

⁶On peut comparer à cet égard l'usage du prénom dans les cercles scientifiques français et anglo-saxons. L'usage du prénom est quasiment imposé dans la communication informelle entre chercheurs aux Etats-Unis, quel que soit leur degré de familiarité réciproque ou leur statut dans la communauté, pourvu qu'il soient co-présents. En revanche, alors qu'il reste un indice de familiarité qui suppose une histoire commune étrangère aux relations académiques en France.

La situation des textes de fiction demande à cet égard des études minutieuses. Il est cependant banal d'observer qu'en général, l'alternance nom complet/prénom y semble beaucoup plus libre.

Je me contenterai pour finir d'un exercice pratique fictif que j'avais proposé dans un travail antérieur pour essayer de comprendre comment le texte littéraire travaille le nom. Prenons un roman de M. Duras, *Le ravissement de Lol V. Stein*; enlevons toutes les occurrences de prénoms et de noms complets, et essayons ensuite de deviner ce que l'auteur a effectivement écrit.

Nos erreurs mesurent la différence entre ce texte à interlocuteur générique et la conversation qui, s'agissant de personnages privés, exclut toute variation, et certainement aussi la quantité d'information littéraire supportée par ces choix. Il n'est pas difficile de voir à quel point le système est complexe, et combien il s'écarte des usages typiques du discours ordinaire.

Je rappelle que ce roman de Duras est à la première personne, et que le narrateur est un acteur de l'intrigue.

Sur le plan littéraire, le roman est marqué par l'étrangeté des noms propres: *Lol V. Stein*, utilisé dans le titre, semble lui-même un patchwork de connotations renvoyant à différentes onomastiques. Les noms propres des autres personnages connotent des langues et pays différents. La complétude du nom est aussi mise en relief dans le roman lui-même qui révèle par bribes le nom complet de l'héroïne: *Lola Stein* (41), *Lol Valérie Stein* (155).

Il y a dans le roman un micro-système simple bien que très peu naturel. Deux personnages sont mentionnés constamment et sans exception par leur nom complet: Michaël Richardson et Anne-Marie Stretter.

Il se trouve que ces deux personnages restent extérieurs aux analyses du roman, bien que leur rôle soit crucial. De fait le narrateur n'est pas censé les connaître.

Ce qui frappe en outre dans ce roman, c'est l'alternance nom complet/prénom (abrégé pour Lol).

Le premier mot du texte est un nom presque complet, *Lol V. Stein*. Le second paragraphe du roman en introduit un second, *Tatiana Karl*. Un glissement ensuite s'effectue aussitôt vers l'usage des prénoms, *Tatiana*, et *Lol*. Contrairement à ce qu'on attendrait dans un discours ordinaire, le roman n'en reste pas à cet usage des prénoms, mais ne cesse de faire alterner ensuite nom complet et prénom pour les deux héroïnes.

"Tatiana ne croit pas au rôle prépondérant de ce fameux bal de T. Beach dans la maladie de Lol V. Stein."

"Tatiana Karl, elle, fait remonter plus avant, plus avant même que leur amitié, les origines de cette maladie. Elles étaient là, en Lol V. Stein, couvées, mais retenues d'éclorre par la grande affection qui l'avait toujours entourée dans sa famille et puis au collège ensuite. Au collège, dit-elle, et elle n'était pas la seule à le penser, il manquait déjà quelque chose à Lol pour être—elle dit: là. "

L'alternance prénom/nom complet est en elle-même une différence très nette vis-à-vis d'un usage conversationnel, car elle viole la maxime donnée précédemment. Le narrateur a accès au prénom, et l'utilise, ce qui en général tend à prohiber le retour du nom complet.

En fait, c'est probablement la situation d'énonciation du roman elle-même qui justifie cette alternance. Le narrateur passe sans cesse d'une communauté étroite, son cercle d'intimes, où les prénoms sont obligatoires, et le cercle plus large, de l'opinion publique, des lecteurs, pour lesquels le prénom n'est pas accessible.

De manière plus générale, le prénom apparaît facilement dans les textes de fiction pour les personnages mis au centre du récit. Comme si les suivre de près créait une familiarité telle

qu'elle en autorise l'usage. Peut-on ajouter que l'usage du prénom est d'autant plus aisé que le texte entre dans l'analyse des pensées du personnage, le prénom connotant l'intimité? Ce que le roman de Duras a de plus remarquable pour cette catégorie de discours où la liberté est la règle, c'est, à mon sens, le tempo: les passages entre les deux sphères d'énonciation sont constants, rapides et relativement imprévisibles, en somme une manière de montrer comment l'histoire est vue de l'intérieur et de l'extérieur successivement.

En effet, la situation typique, illustrée, par exemple, par Balzac semble être la suivante: passage du nom complet au prénom, puis retour ponctuel, assez rare au nom complet, en général dans des contextes de mise au point, de bilan, d'événement public et marquant:

"David Séchard fit au lycée d'Angoulême les plus brillantes études. (...)

Tout en apprenant son métier, David acheva son éducation à Paris. Le prote des Didot devint un savant. Vers la fin de l'année 1819, David Séchard quitta Paris sans y avoir coûté un rouge liard à son père."

Balzac, *Illusions perdues*

Dans le texte de fiction, l'accès au prénom est simulé, et non réel. L'auteur, simule avec son lecteur une communauté épistémique où l'usage du prénom serait admis pour les personnages dont nous devenons en quelque sorte des familiers.

Notons que c'est l'usage effectif du prénom par l'auteur qui légitime son usage ultérieur pour le critique ou le lecteur, comme si lui seul était habilité à autoriser cette familiarité, d'où sans doute cette étrangeté des propos de A. Thibaudet parlant de Marie Arnoux.

"Pour Frédéric, Marie est à elle seule ce qu'est le monde confus et romanesque pour Emma: la figure du bonheur."

L'étrangeté tient à ce que personne dans le roman n'utilise ce prénom, ni l'auteur ni aucun des personnages, et que Madame Arnoux est pour le roman un personnage opaque. Un critique d'aujourd'hui obtiendrait le même effet en parlant d'*Anne-Marie* et de *Michael*.

Mais l'auteur peut, à tout moment, revenir à une communauté épistémique plus large, dans laquelle l'accès au prénom est interdit, et le nom complet obligatoire. En substance, l'auteur est à mi-chemin entre le récit concernant un ami (presque) commun et le rapport de police ou la chronique des faits et gestes d'un personnage public.

3. Conclusion

Nous reprenons ici sous une forme condensée les points principaux avancés dans cet article.

Le choix des désignateurs dans la conversation est très contraint. Il résulte de la nécessité de tenir compte des relations de familiarité effectives entre les protagonistes et l'individu et de choisir le désignateur le plus propre à l'individu pour cette communauté. Cette contrainte tend à imposer un désignateur unique par conversation, une sorte de nom propre au sens large.

Il en résulte une grande pauvreté des chaînes conversationnelles qui sont réduites à l'alternance d'un désignateur et de pronoms.

En somme, la conversation est régie par des maximes sur l'usage des désignateurs dont l'effet est de maintenir l'identification des communautés épistémiques concrètes, réelles, qui rassemblent les interlocuteurs.

On a opposé ici à la *conversation* la notion de *discours à interlocuteur générique* (le plus souvent monologique, souvent écrit, fictionnel ou non). Par définition, ce type de discours

n'est pas contraint par les relations de familiarité effectives entre locuteur récepteur et objet. Il ne relie pas un locuteur et un récepteur ancrés et définis par un ensemble spécifié de communautés épistémiques. Il s'agit d'un discours dans lequel un locuteur exprime ses connaissances, croyances et fictions pour un interlocuteur générique. Ce type de discours n'est pas contraint par l'existence de communautés épistémiques réelles associant un "nom propre" à chaque triplet locuteur-récepteur-référent. Il repose sur la simulation de relations de familiarité, ce qui ouvre la possibilité de jouer des relations différentes au cours d'un seul et même discours et d'une même chaîne de référence.

C'est là, à mon sens, que réside la clé de l'énigme soulevée par l'opposition radicale entre la pauvreté des chaînes de référence de la conversation, révélée par l'impossibilité d'y trouver des successions de type *Marie ...la jeune fille*, ou *Proust...l'écrivain*, et la richesse des chaînes pour les discours à interlocuteur générique, où de tels enchaînements sont typiques.

Références :

Achard-Bayle, G. (2001) *Grammaire des métamorphoses : référence, identité, changement*, Duculot.

Gary-Prieur, M.-N. (1994) *Grammaire du nom propre*, P.U.F.

Beyssade, C. (1994) *Les modalités épistémiques dans un système multi-agent*, Thèse, Université de Caen, Laboratoire d'informatique.

Beyssade, C. (1998) *Sens et savoirs : des communautés épistémiques dans le discours*, Presses Universitaires de Rennes.

Chastain, C. (1975) "Reference and Context", in *Language Mind and Knowledge*, Minneapolis, University of Minnesota Press, pp.194- 269.

Corblin, F. (1983) "Les désignateurs dans les romans", *Poétique* n°54, pp.119-121

Corblin, F. (1995) *Les formes de reprise dans le discours*, Presses Universitaires de Rennes.

Corblin, F. (1996) "Noms et autres désignateurs dans la fiction", in Léonard et al. 1996, pp.95-107.

Kripke S.A. (1980) *Naming and Necessity*, Oxford, Basil Blackwell, tr. fr. ed. de Minuit par F. Récanati et P. Jacob.

Léonard, M. (1994) "Balzac et l'absence de nom" dans *les noms du roman*, Université de Montréal, pp 61-74.

Leonard, M., Nardout-Lafarge, E., eds (1996) *Le texte et le nom*, XYZ éditeur, Montréal.

